

Département de la Haute-Savoie
COMMUNE DE VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS		
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE		
en exercice	11	L'an deux mille vingt-six le 28 septembre , le Conseil Municipal de VALLORCINE , dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Patrick ANCEY, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026
présents	9	
Votants	10	
procuration	1	
Présents		Monsieur Patrick ANCEY, Monsieur Pascal NEGRE, Madame Fanny DEVILLAZ, Monsieur David GUILLOT, Madame Sonia DESCHAMPS, Madame Léonor AUBLIN, Madame Marie PAYOT, Madame Kim BERGUERAND, Monsieur Paul BOIZARD
Représentés		Monsieur Paolo BOUISSA donne pouvoir à Monsieur Pascal NEGRE
Absents excusés		Messieurs Paolo BOUISSA et Medhi BIDAULT
Secrétaire de séance		Madame Fanny DEVILLAZ

Délibération n°26/08/07
Convention concernant le bénévolat dans le cadre de l'aide aux devoirs

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que la Commune souhaite permettre la mise en œuvre d'un partenariat avec des bénévoles désirant participer à l'aide aux devoirs des élèves de l'école de Vallorcine.

A ce titre, il est proposé de formaliser un cadre commun fixant les conditions d'intervention des bénévoles ainsi que les obligations des parties. Il est notamment exigé un devoir de réserve et de neutralité de la part des bénévoles. La Commune s'assure, quant à elle, de la capacité des bénévoles à réaliser les missions qui leur sont confiées. Par ailleurs, il est important de préciser que le bénévole est assuré par l'assureur de la commune, pendant toute la durée de sa collaboration, dans le cadre de sa mission de service public.

Vu la convention-type de bénévolat annexée à la présente délibération,

Considérant la volonté de la commune de bénéficier de la collaboration bénévole de certaines personnes notamment dans le cadre de l'aide aux devoirs pour les élèves de l'école de Vallorcine,

Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver la convention-type de bénévolat encadrant les modalités d'organisation et de déroulement du bénévolat annexée à la présente délibération.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention-type de bénévolat telle que présentée,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,

La secrétaire de séance,
Madame Fanny DEVILLAZ



Acte certifié exécutoire le : 13/10/2026
Télétransmis en Préfecture le : 13/10/2026
Notifié ou publié le : 13/10/2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Patrick ANCEY



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 074-217402908-20260928-26_08_07-DE

